



- AC1 - Monuments historiques**
- périmètre de protection de rayon 500 mètres
- Monument Historique

- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses**
- SUP 1

- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles**
- zone secondaire de dégagement, zone spéciale de dégagement, secteur de dégagement
- T7 - Extérieur des zones de dégagement**
- zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF



maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Geiswiller - Zoëbersdorf

Zoëbersdorf

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
M. Bernard Freund, le Président.